

VILLE DE NANTES

MUSÉUM  
D'HISTOIRE NATURELLE

CABINET DU DIRECTEUR



Nantes, le 4 février 1894.

A Monsieur Lacaze - Duthiers  
Membre de l'Institut.

Monsieur et honore Maître

Vous venant de fonder au Muséum de Nantes,  
une Société qui prend le titre de « Société des  
Sciences naturelles de l'Ouest de la France »,  
œuvre essentiellement régionale, dont le but  
est exposé dans la circulaire que j'ai l'honneur  
de vous adresser.

Les éminents services que vous rendez  
à la Science, et l'importance que prennent  
les recherches Zoologiques, dans l'Ouest,  
sous votre puissante impulsion, nous font  
un agréable devoir de vous offrir de  
vouloir bien accepter le titre de Membre  
honoraire de notre jeune Société.

Vous avons d'agréable satisfaction

de vous adresser, à titre gracieux, le  
Bulletin qui en sera l'organe et constatera  
les progrès que les sciences naturelles font dans  
l'Ouest de la France et l'accroissement  
de l'établissement scientifique qui est confié  
à nos soins.

Espérant que vous voudrez bien nous  
honorer de votre acceptation, nous vous prions  
d'agréer,

Bonne nuit et honore Maite,  
l'expression de nos sentiments les plus  
respectueux

J<sup>e</sup> Louis Bureau

Directeur du Muséum  
de Nantes

# Société des Sciences Naturelles

DE L'OUEST DE LA FRANCE

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

de

NANTES

MONSIEUR,

*La Commission de surveillance et le Directeur-Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle, encouragés par un groupe nombreux d'amis des Sciences des différents départements de l'Ouest, ont pris l'initiative de fonder à Nantes une **Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France**, établie sur des bases plus larges mais analogues à celles des Sociétés qui se sont formées à Strasbourg en 1872, à Lyon en 1878 et qui ont déjà produit d'importants résultats.*

*La Société a pour but :*

1° De contribuer au progrès de la Zoologie, de la Botanique, de la Géologie et de la Minéralogie de l'Ouest de la France, au double point de vue de la Science pure et des applications pratiques.

2° De faciliter, par tous les moyens dont elle pourra disposer, les études et les travaux de ses Membres.

3° De tenir ses Membres au courant des travaux scientifiques relatifs à l'Ouest de la France, par l'analyse de tous les travaux de Sciences naturelles qui se publient sur cette région.

4° D'aider le Muséum d'Histoire naturelle de la Ville de Nantes à publier les catalogues de sa bibliothèque et de ses collections, et à les tenir à jour par des publications annuelles.

5° De concourir, par l'échange de ses publications, à l'enrichissement de la bibliothèque publique de cet Etablissement.



Elle fait appel à tous ceux qui s'intéressent au progrès de la Science et considèrent comme utile de centraliser, dans un *BULLETIN* spécial, les travaux de Sciences naturelles qui se publient sur la Région. Ces travaux, qui deviennent chaque jour plus nombreux, sont disséminés dans un grand nombre de publications françaises, parfois même étrangères, et, chose regrettable, restent le plus souvent ignorés des personnes qu'ils pourraient intéresser.

Les promoteurs de ce mouvement s'adressent tout d'abord à vous, Monsieur, qui portez un haut intérêt à la Science, et vous prie de vouloir bien contribuer, par votre adhésion, à assurer le succès de cette œuvre de centralisation régionale.

Des réunions auront lieu au Muséum d'Histoire naturelle, le premier Vendredi de chaque mois, à 8 heures du soir. Des lettres de convocation seront adressées aux Membres adhérents.

Tous les Membres, quelle que soit la catégorie à laquelle ils appartiennent, reçoivent le *BULLETIN* avec planches noires et coloriées, composé de quatre fascicules formant un volume annuel. Le premier fascicule paraîtra en Mai 1891.

Espérant que vous voudrez bien joindre vos efforts aux nôtres, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos remerciements et de notre haute considération.

**D<sup>r</sup> Th. LAËNNEC,**

Président de la Commission de surveillance du  
Muséum d'Histoire naturelle  
de Nantes.  
Directeur de l'Ecole de Médecine.

**D<sup>r</sup> Louis BUREAU,**

Directeur-Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle  
de Nantes.  
Professeur à l'Ecole de Médecine.  
Correspondant du Muséum de Paris.

*Les cotisations sont fixées comme suit :*

300 francs pour les Membres fondateurs (versés en une fois ou en deux annuités consécutives de 150 francs chacune). Les noms de ces Membres figureront à perpétuité en tête des Bulletins ;

12 francs par an pour les Membres titulaires (Membres habitant la Ville de Nantes) ;

10 francs par an pour les Membres correspondants (Membres habitant en dehors de la Ville de Nantes) ;

6 francs par an pour les Membres affiliés (Etudiants).

*Les Membres titulaires et les Membres correspondants peuvent toujours racheter leurs cotisations à venir. Ils deviennent ainsi Membres à vie.*

*Le taux du rachat est fixé à*

200 francs pour les Membres titulaires ;

150 francs pour les Membres correspondants.

*Le rachat peut être fait en deux annuités consécutives de 100 francs pour les Membres titulaires, et de 75 francs pour les Membres correspondants.*

*Tout Membre titulaire ayant racheté ses cotisations peut devenir Membre fondateur en versant une somme complémentaire de 100 francs.*

*Les Etablissements publics et les Sociétés scientifiques de France et de l'Etranger peuvent être admis comme Membres de la Société aux mêmes conditions qu'un Membre titulaire, si leur siège est à Nantes, et qu'un Membre correspondant dans le cas contraire.*

**La Société fait échange de son BULLETIN avec toutes les Publications périodiques de Sciences naturelles.**

*Les adhésions et les cotisations doivent être adressées à Monsieur le Docteur LOUIS BUREAU, au Muséum de Nantes.*

**Bulletin d'adhésion** à la " Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France "

....., le ..... 1891.

Monsieur,

Je vous prie d'agréer mon adhésion à la SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DE L'OUEST DE LA FRANCE, au titre de Membre

(1) .....

Nom, prénoms et qualités .....

Adresse .....

SIGNATURE :

(1) Titulaire, Membre habitant la Ville de Nantes, 12 francs par an  
Correspondant, Membre habitant en dehors de la Ville de Nantes, 10 francs par an  
Affilié, Etudiant, 6 francs par an.